

DIRECTEUR ADJOINT ACCUEIL DE LOISIRS

Titulaire du BAFA COMPLET ou EQUIVALENCE ou EXPERIENCE SIGNIFICATIVE ou stagiaire BAFA
PERMIS B
Esprit d'équipe et dynamisme.

Durant la période d'ouverture de l'accueil de loisirs

MISSIONS

- *Sous la responsabilité du directeur de l'Accueil de loisirs et en collaboration avec celui-ci, le(la) directeur(trice) adjoint(e) assure les missions suivantes :*
 - *Participation à l'animation de la dynamique de l'équipe pédagogique : préparation des réunions, accompagnement des animateurs dans l'élaboration de leurs projets d'animation ;*
 - *Elaboration et suivi de divers documents : bilans, comptes rendus de réunions, ...*
 - *Gestion réglementaire : veille à l'application de la réglementation en vigueur ;*
 - *Accueil, écoute et information aux familles et aux enfants ;*
 - *Assistance technique et logistique : gestion des commandes et des stocks de fournitures ;*

- **Encadrant des enfants**
 - *Encadrer lors des temps d'activités liés à l'accueil de loisirs et les déplacements dans le respect des règles de sécurité,*
 - *Développer une écoute, un dialogue permanent avec les enfants,*
 - *Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité auprès des groupes d'enfants,*
 - *Contribuer à l'accès, à l'autonomie des enfants en leur confiant des responsabilités limitées et adaptées à leurs capacités.*

- **Animateur, tout en respectant les rythmes de chaque enfant**
 - *Proposer des jeux et activités animés ou en autonomie en fonction des possibilités des enfants et des locaux sous forme de projets d'animation et en respect du projet pédagogique*
 - *Effectuer une surveillance active de tous les lieux susceptibles d'être occupés par les enfants ainsi que la mise en place et le nettoyage des salles*
 - *Participer au bon fonctionnement, à la surveillance active des enfants*

MISSIONS

- *Sous la responsabilité du directeur de l'Accueil de loisirs et en collaboration avec celui-ci, le(la) directeur(trice) adjoint(e) assure les missions suivantes :*
 - *Participation à l'animation de la dynamique de l'équipe pédagogique : préparation des réunions, accompagnement des animateurs dans l'élaboration de leurs projets d'animation ;*
 - *Elaboration et suivi de divers documents : bilans, comptes rendus de réunions, ...*
 - *Gestion réglementaire : veille à l'application de la réglementation en vigueur ;*
 - *Accueil, écoute et information aux familles et aux enfants ;*
 - *Assistance technique et logistique : gestion des commandes et des stocks de fournitures ;*

CONDITIONS DE TRAVAIL : CEE. Poste à pourvoir pour les vacances d'été du 12 au 30 juillet 2021 et du 18 au 22 octobre 2021

LIEU DE TRAVAIL : Ecole et salles annexes – Rue du stade - DIEMOZ

CONVENTION COLLECTIVE FAMILLES RURALES du 12/12/2012 –Annexe 10 – Animateur ACM – 12 à 14 points selon expérience-
Valeur du point : 5 € 05 + 10 % congés payés